

Les bénéfices client

- 1 Une installation réalisée et maintenue conforme à mes besoins.
- 2 L'obtention de documents de conformité.
- 3 La satisfaction d'une prestation de qualité.
- 4 Une marque recommandée par les assureurs.
- 5 La maîtrise des risques incendie et malveillance.



APSAO
CERTIFICATION



Une qualité de service reconnue.



Plus de 3000 installateurs/mainteneurs certifiés.



Un critère de sélection reconnu.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.cnpp.com



© 2019 2025-8 - Conception graphique : contact@ateliergraphik.com / Credits illustrations : Alona Stock

APSAO
CERTIFICATION



Pourquoi faire le choix d'un professionnel reconnu et certifié ?

Sécurité incendie et protection contre la malveillance



Prévention et maîtrise des risques

CNPP Cert.
Organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance.
certification@cnpp.com



Qu'est-ce que la certification APSAD ?



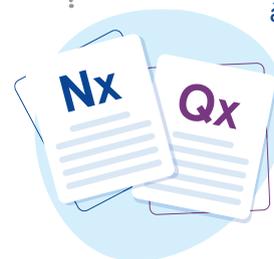
- La certification APSAD est une marque qui atteste de la qualité et de la fiabilité des prestations techniques réalisées par les professionnels dans les domaines de la sécurité incendie et de la malveillance.
- La certification APSAD est une démarche volontaire accessible aux professionnels «métier», elle est délivrée après des audits et des vérifications minutieuses par des experts de CNPP.
- La certification APSAD est une solution de confiance élaborée dans le cadre d'une approche collective regroupant l'ensemble des parties prenantes (industriels, exploitants, prescripteurs, assureurs, préventeurs, pouvoirs publics, etc.).



Pourquoi choisir un professionnel certifié APSAD ?



- En choisissant un prestataire certifié APSAD, vous bénéficiez d'une expertise reconnue et d'une protection optimale contre les risques d'incendie, d'intrusion et de malveillance.
- La maîtrise de ces risques vous permet de vous concentrer sur votre cœur d'activité.
- Les entreprises certifiées APSAD délivrent des documents de conformité Nx et des comptes rendus de vérification Qx à l'issue de leur prestation. Ils évaluent l'adéquation du système aux risques et identifient les améliorations possibles.



36%
des actes de malveillance ont lieu pendant la période de faible activité.
(source : Barpi).

2,3 Md€/an
l'incendie est le premier accident en entreprise en termes de conséquences.
(source : Traité pratique de sécurité incendie).

74 000
cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers ont été enregistrés en 2023.
(source : Un été statistique - 2024 - Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)).

- Les risques incendie et malveillance sont deux des risques majeurs, du fait de leurs fréquences comme de leurs conséquences (pertes d'exploitation, responsabilité civile, etc.).
- Les enjeux de la sécurité résident donc dans :
 - le fait d'assurer la sécurité des personnes ;
 - la protection et la sauvegarde de l'outil de travail ;
 - l'assurance de la continuité d'activités ;
 - le fait de prévenir les risques inhérents de responsabilité ;
 - le respect des obligations réglementaires, contractuelles et des règles de l'art.
- Le secteur de la sécurité est un secteur où la certification de service revêt un caractère particulier puisque les installations de sécurité sont le plus souvent des systèmes «en attente» d'une sollicitation qui peut intervenir plusieurs années après leur mise en service.

